

Focus Natura 2000

Marais et falaises des coteaux de Gironde
Estuaire de la Gironde, marais de la rive Nord



NOTRE NATURE
PRÉCISÉMENT



ÉDITO

En 2016, pour la dixième année de la fête de la nature, chacun pourra découvrir le site Natura 2000 « marais et falaises des coteaux de Gironde-Estuaire de la Gironde, marais de la rive Nord ». La première année d'animation de ce site a été riche en rencontres, la deuxième devrait s'avérer riche en actions et en évènements.

Nous entrons, en effet, dans la phase de mise en place du document d'objectifs (DOCOB) comprenant la charte et les contrats, outils adaptés à notre territoire conciliant activités socio-économiques et préservation de l'environnement. Une contractualisation volontariste en faveur de la biodiversité, de la valorisation des marais estuariens et des boisements humides constitue plus que jamais un défi.

Pour assurer la pérennité de ces espaces d'intérêts écologique, hydrologique, paysager et sylvicole, la sensibilisation du grand public lors d'évènements comme les « journées natura », la mise en application de mesures de gestion, composent les axes essentiels de Natura 2000. Ensemble, acteurs du territoire, nous pouvons ainsi contribuer à l'équilibre harmonieux et durable de nos milieux naturels.

Jean-Pierre Tallieu
Président de la communauté d'agglomération Royan Atlantique

Les actions Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites qui a pour but de maintenir des habitats, des espèces animales et végétales et de valoriser des savoir-faire adaptés pour une gestion territoriale s'inscrivant dans le développement durable. Afin de concilier les activités socio-économiques et la biodiversité, le document d'objectifs (DOCOB) et la « Charte Natura 2000 » définissent des opérations de gestion à la portée de chaque utilisateur du site, permettant ainsi de s'engager pour préserver la biodiversité. **Leur mise en œuvre repose sur un engagement volontaire, chaque acteur du territoire peut ainsi s'impliquer.**

Les mesures pour la gestion ou l'entretien des milieux boisés sont les suivantes :

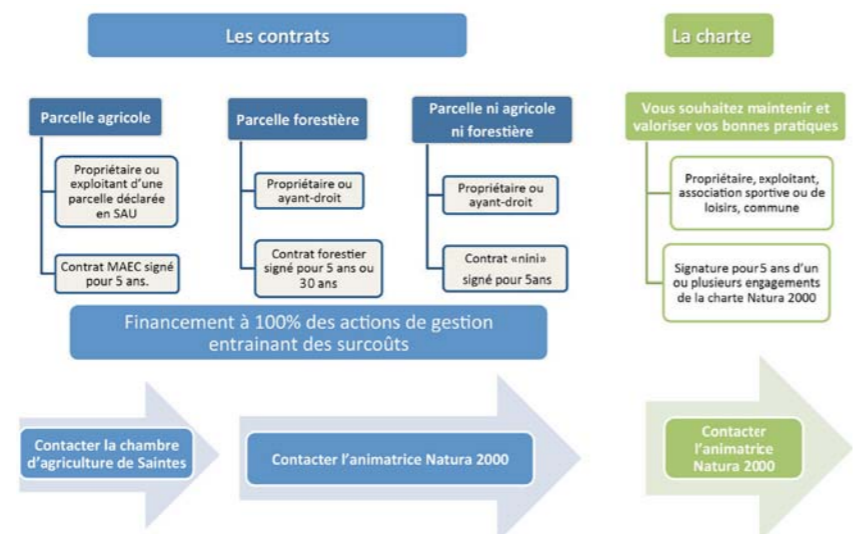
- conserver et améliorer la trame boisée
- restaurer et entretenir les boisements humides et les ripisylves
- maintenir les bosquets, les haies et les arbres isolés
- entretenir ou replanter des haies d'essences locales
- gérer de manière extensive les peupleraies
- laisser du bois mort au sol et quelques arbres morts ou sénescents sur pied
- lors de coupes rases sur les berges, laisser quelques arbres dans les premiers 5m depuis la berge

- préserver la végétation des rives de cours d'eau, ne pas y planter d'espèces exotiques.

Les associations sportives ou de loisirs utilisant la forêt peuvent :

- signer une charte d'engagement de bonnes pratiques pour l'activité sportive (randonnée, VTT, équitation)
- encourager leurs adhérents à des pratiques préservant la biodiversité
- informer l'animatrice Natura 2000 des manifestations prévues sur le site
- s'assurer que les habitats fragiles ne sont pas dégradés ou détruits
- informer leurs adhérents des voies ouvertes à la circulation, des voies restreintes et des chemins balisés
- souligner l'interdiction de circuler avec un quad, une moto ou un VTT hors des chemins balisés
- plus spécifiquement, pour les associations de chasse, informer leurs adhérents sur les enjeux du site Natura 2000 et aviser l'animatrice des projets d'agrainage pour le sanglier.

La contractualisation est volontaire. Si vous souhaitez participer à l'une de ces actions et ainsi nous aider à atteindre les objectifs de développement durable du site, contactez l'animatrice Natura 2000.



Les boisements humides

La forêt alluviale est un écosystème forestier naturel installé le long des cours d'eau qui subit l'influence de l'érosion et des crues. Sur le site il existe deux types de forêts alluviales : les forêts alluviales matures et les forêts galeries le long des petits cours d'eau aussi appelées « ripisylves ».

Ces boisements sont dominés d'aulnes et de frênes.

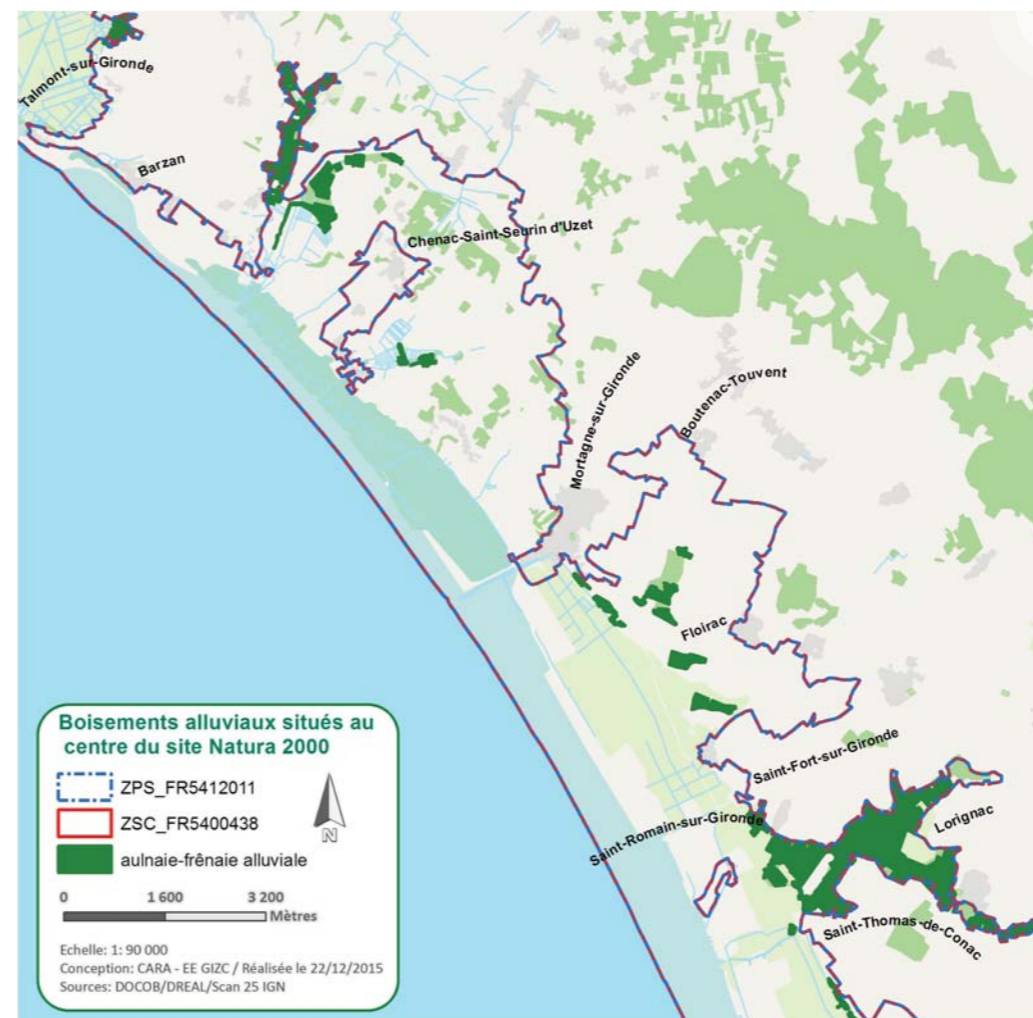
Ils contribuent à la nidification des hérons et des rapaces forestiers, au repos du vison d'Europe, au gîte et à l'alimentation des chauves-souris et des insectes xylophages, tels que la rosalie des Alpes.

Les cavités creusées par le courant entre les racines des arbres constituent un refuge et une zone de chasse pour les insectes aquatiques et les poissons.

Enfin, les ripisylves servent de « corridors privilégiés » permettant à la loutre d'Europe et au vison d'Europe de se déplacer à la recherche de nourriture ou d'un partenaire pour l'accouplement.

Pour les hommes, les boisements alluviaux **jouent un rôle considérable dans la préservation de la qualité de l'eau et de l'air, la stabilisation des berges, la protection contre les inondations fluviales (crues).**

Cependant, ces forêts tendent à disparaître, le bois y est coupé sans être replanté ou les parcelles agricoles sont étendues jusqu'au bord des cours d'eau. Les boisements du site Natura 2000 ont été cartographiés lors de l'élaboration du DOCOB et l'instauration d'actions de gestion y est préconisée.



À SAVOIR

Vous êtes propriétaire ou locataire de parcelles forestières à dominance aulnes-frênes ?

Vous envisagez une gestion favorisant la biodiversité ?

Contactez-nous pour étudier ensemble les actions qui pourraient bénéficier de financements.

Contact :
Sandra DOBIGNY
tél : 05.46.22.19.38
s.dobigny@agglo-royan.fr

Les mares





Les mares sont de petites étendues d'eau stagnante de quelques mètres carrés et d'une faible profondeur comprise entre 0,5m et 2m. Alimentées par les eaux de pluie, le ruissellement ou les nappes phréatiques, elles abritent des plantes aquatiques (la flore), des amphibiens et des insectes (la faune) ; ce sont de véritables réservoirs de biodiversité.

L'origine des mares est souvent liée à l'activité humaine : creusement pour abreuver le bétail ou extraire des matériaux, vivier à poissons, mare de chasse ou lutte contre les incendies en forêts.

Les mares forestières sont entourées d'arbres ou situées en lisière, entre une forêt et une prairie. Dans ces dernières, les rayonnements solaires pénètrent peu, la végétation aquatique y est donc limitée.

Il est possible d'apercevoir dans une mare des grenouilles et crapauds, des tritons, des libellules, des tortues comme la cistude d'Europe, des chauves-souris qui chassent à la surface de l'eau, des canards ou des échassiers qui viennent se nourrir...

Les espèces patrimoniales recensées aux abords des mares Natura 2000 sont :

- | | | | |
|--|---|---|---|
|  | Rainette méridionale
Grenouille agile
Pélodyte ponctué
Triton marbré |  | La famille des Murins, en particulier le Murin de Daubenton |
|  | Agrion de mercure |  | Cistude d'Europe
Couleuvre à collier |



Le vison d'Europe est un petit mammifère semi-aquatique qui vit dans les zones humides et utilise les forêts alluviales et les cours d'eau pour ses déplacements. Autrefois présent dans toute l'Europe, il a subi la disparition des zones humides, a été piégé ou empoisonné par rongicide, puis la compétition avec son cousin d'Amérique, le vison américain, et la maladie aléoutienne ont précipité son déclin. Autrefois commun et

connu sous le nom de « Vison du Poitou » c'est une espèce très menacée, en danger d'extinction. La Charente-Maritime est l'un des derniers départements où il est encore présent. Aujourd'hui, les dangers pour le vison d'Europe sont la destruction de ses habitats et les collisions routières. Sa protection et sa conservation sont prioritaires sur le site Natura 2000.

Sédentaire et territorial, le vison d'Europe a besoin de cours d'eau (rivières, canaux et fossés) et de zones de refuges (marais, polders, forêts alluviales) pour se reposer et se reproduire. Il se nourrit de grenouilles (32%), de rongeurs (24%), de jeunes oiseaux d'eau (25%) et de petits poissons (19%).

Distinction entre le vison d'Europe et la loutre d'Europe

Vison



- Petit mammifère pesant entre 500g et 1kg.
- Pelage brun 'chocolat' avec lèvres supérieure et menton blancs.
- Attention, confusion possible avec le putois.

Loutre



- Mammifère élancé pesant entre 6kg et 12kg.
- Pelage brun avec un cou plutôt beige, de grandes moustaches et des pattes palmées.

Comment les aider ?



Le vison et la loutre se déplacent le long des cours d'eau. Les ponts et buses constituent souvent un obstacle à leurs déplacements et augmentent le risque de collision routière. Des banquettes sont progressivement mises en place par le Département pour éviter qu'ils passent par la route.

Si vous voyez un animal mort le long de la route, n'hésitez pas à le prendre en photo ou noter un point GPS et l'envoyer à l'adresse suivante : s.dobigny@agglo-royan.fr. Cela permet de localiser les lieux de collision. Merci !

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, 107 avenue de Rochefort, 17201 Royan cedex. Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de l'Europe (programme FEADER et Natura 2000), l'Etat, la Région et la CARA.



Directeur de la publication : Jean-Pierre TALLIEU
 Coordination éditoriale : Sandra DOBIGNY
 Comité de rédaction : Antoine BIGOT, Sandra DOBIGNY, Clémentine GUILLAUD
 Maquette : Agence DOSCOCO
 Conception : Laurent PINAUD
 Photos : Conseil départemental 17, Sandra DOBIGNY, Fotolia
 Impression : Imprimerie Atlantique Offset
 Édition : février 2016